

COMITE TECHNIQUE LOCAL  
JEUDI 26 NOVEMBRE 2020  
DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS FORCE OUVRIERE

Monsieur le Président,

Alors que le monde entier tente de combattre un virus tueur qui met à mal nos organisations humaines, qui bloque notre économie et qui lamine nos vies personnelles, la DGFIP continue imperturbablement sa trajectoire d'auto-destruction.

Dans la Vienne, l'année 2020 aura été marquée par la mise en place précipitée, sur votre seule initiative, de deux "Conseillers aux Décideurs Locaux" (CDL) et des premiers agents d'accueil itinérants, dans un flou artistique total et avec une volonté d'affichage avant les municipales qui n'aura pas trompé grand monde.

Pour 2021, si rien n'est fait pour stopper cette machine à broyer, le projet identifié sous l'appellation mensongère de "Nouveau Réseau de Proximité" (NRP) abordera, avec la création des "Services de Gestion Comptable" (SGC), la phase qui constitue l'essence même de cette pantalonnade tragique : la destruction des dernières trésoreries encore debout et l'éradication du métier de Percepteur (rebaptisé mollement "Trésorier" au détour des années 90), qui restera à jamais, malgré tous vos efforts pour le dévaloriser, l'un des plus grands métiers de la Fonction Publique Française.

Ce projet est né de la rencontre entre la volonté politique, au plus haut niveau de l'Etat, de détruire la Fonction Publique de statut dans son ensemble, et des rancoeurs intestines à la DGFIP nées des histoires personnelles et des origines professionnelles des uns et des autres.

Dès 2010 et l'achèvement de la fusion, les premières attaques ont fusé de l'intérieur de la DGFIP contre les métiers du secteur public local, qui aboutissent aujourd'hui, 10 ans après, à ce projet indigne que vous appelez le NRP.

C'est ainsi que certains hauts fonctionnaires de Bercy ont avancé l'idée selon laquelle il y avait, à la DGFIP, des missions régaliennes (les métiers de la fiscalité) et des missions non régaliennes (la gestion des collectivités locales).

C'est ainsi également que, très vite, au détour de diverses réunions "Bercyennes", les trésoreries ont été affublées du qualificatif "de proximité". Monsieur le Président, il n'y a jamais eu de "Trésoreries de proximité" à la DGCP, pas plus qu'il n'y avait de "Centres des Impôts d'éloignement" à la DGI. Ce vocable n'a existé que dans l'esprit malfaisant de ceux qui l'ont imaginé.

Toutes ces idées malsaines ont infusé auprès de décideurs qui ont flairé l'aubaine pour répondre à la commande politique consistant à tailler dans les effectifs et les structures. Et toutes ces boules puantes ont été relayées, sur le terrain, par des cadres supérieurs obéissants, revanchards ou convaincus, selon les cas, et vous y avez pris, Monsieur le Président, largement votre part à chaque fois que vous en avez eu l'occasion.

Au fil du temps et des instances représentatives, au gré des réunions professionnelles, nous avons ainsi entendu, à titre d'exemple et sans prétendre à l'exhaustivité :

- que les trésoriers ne sont pas au niveau requis car ils sont mauvais en fiscalité locale. La réforme proposée permettra de faire du meilleur travail en les supprimant.
- que les trésoriers mettent trop en avant leur responsabilité personnelle et pécuniaire alors que, dans les faits, c'est du vent : quand ils sont mis en débet, ils ne payent rien.
- que les métiers exercés dans les trésoreries sont à la portée de n'importe qui et peuvent facilement être industrialisés ce qui permettra d'améliorer la qualité du travail.
- que le réseau des trésoreries est une aberration avec ses guichets vieillots et ses réceptions sans confidentialité. Il se justifiait peut-être à une époque, mais ça ne pouvait pas durer éternellement et il faut changer de modèle.
- que les progrès techniques vont permettre d'apporter un meilleur service aux usagers, par la visio-conférence, les courriels, les centres d'appel, les sites Internet.
- que les élus et les usagers ont besoin d'un accueil qui soit professionnel, pas d'une enseigne.
- que les buralistes rendront un excellent service public aux usagers en assurant la fonction d'encaissement à la place des guichets des Finances Publiques qui ne remplissent plus correctement cette mission.

Quel métier, à la DGCP ou à la DGI, a déjà eu droit à un pareil flot d'insanités ?

Et pourtant, l'adaptation de notre réseau de trésoreries aux évolutions des collectivités elles-mêmes, avec la mise en place d'un réseau calqué sur les chefs-lieux des intercommunalités, aurait pu constituer le point de départ d'un projet cohérent, ambitieux et respectueux des métiers. Un projet qui aurait offert aux agents de réelles perspectives

professionnelles et d'amélioration de leurs conditions de travail. Un projet honnête fondé, non pas sur le dénigrement des métiers et de ceux qui les exercent, mais sur la reconnaissance de la qualité du travail réalisé, le perfectionnement de nos métiers et le renforcement de notre présence comme interlocuteur unique des collectivités en matière de comptabilité publique.

Mais le NRP est un projet malhonnête, imposé aux agents par la force et vendus aux élus locaux dans une parodie de concertation. Contrairement aux affirmations mensongères dont est truffée la propagande de la Direction Générale, ce projet ne consiste pas à bâtir une organisation pérenne. Il vise, au contraire, à préparer le désengagement total de l'Etat dans la gestion des collectivités locales. Le NRP, c'est l'avant-dernière étape de la plus grande opération de destruction de métiers, de missions et de structures que l'on ait connu aux Finances, DGCP et DGI confondues. Le NRP, ce n'est pas le "Nouveau Réseau de Proximité", c'est "Notre Réseau Pulvérisé".

Les trésoriers, jugés, à tort, par leurs détracteurs, trop indépendants des Directions locales, ont cristallisé les attaques. La création des emplois de CDL répond d'ailleurs moins à un besoin identifié des élus locaux, qu'à la volonté de notre administration de vouloir démembrer les fonctions actuelles des trésoriers. Le rattachement hiérarchique direct des CDL au Directeur répond, lui, à la volonté de poser une chape de plomb sur les métiers du secteur local, au cas où certains aient des velléités d'indépendance. Le CDL servira à la fois de vecteur de propagande de la DG, de relais de la Direction locale auprès des élus et d'espion auprès des SGC. Merveilleuse ambiance garantie en perspective, entre les comptables, responsables personnellement et pécuniairement de leur gestion, et les conseillers de la Direction.

Sur le plan des métiers, le NRP consistera en un désossage des activités des trésoreries, découpées artificiellement en "pôles métiers" ou en "blocs", comme s'il s'agissait de pièces de viande. Des "blocs" qui seront ensuite transférables d'un site à un autre, pour constituer des SGC spécialisés, ou avoir recours à des SGC d'appui sur tel ou tel "bloc".

Le NRP se terminera en 2026, au terme du délai fixé par les chartes signées avec les collectivités locales. Cette année-là, les missions des SGC seront transférées aux collectivités, sous la forme d'agences comptables, si elles ne sont pas carrément offertes au secteur privé.

Dans ce tourbillon écoeurant, les structures fiscales ne sont pas oubliées, même si leur sort était toutefois réglé bien avant le lancement du NRP, par ce qui s'appelait alors "la départementalisation" des implantations fiscales. Si leurs métiers ne sont pas ciblés par le projet de NRP, ils sont en revanche directement menacés par des décisions politiques telles que le prélèvement à la source, la disparition de la taxe d'habitation, le droit à l'erreur, ou bien par des choix techniques tel que l'usage immodéré des algorithmes. Les SIP de Loudun et de Civray, dont vous avez programmé la fermeture pour janvier 2021, sont appelés à rejoindre dans le néant des services, les SIE de Loudun, Civray et Montmorillon, ainsi que les SPF de Châtellerauld et de Montmorillon, élargissant encore un peu plus l'étendue du désert administratif au sud et au nord du département. A terme, il ne restera plus dans la Vienne, qu'un seul SIP et un seul SIE, comme il ne reste déjà plus qu'un seul SPF.

De son côté, la mission d'accueil sera éparpillée sur des structures disparates, vaporisée dans des lieux méconnus des usagers et sur des plages horaires réduites. L'objectif de cet accueil déstructuré consiste à en détourner les usagers pour ensuite basculer cette mission intégralement et à très court terme, sur des sites d'accueils gérés par la préfecture ou les collectivités elles-mêmes, tenus par des personnels mal formés, mal payés et dont la fonction prioritaire consistera à aider l'utilisateur à se connecter à internet. En outre, la désignation, dans nos services, de référents supposés être joignables à tout moment, aptes à répondre dans la minute à toutes les questions relatives aux différents métiers de la DGFIP, ressemble à s'y méprendre à une usine à gaz qui laissera l'utilisateur repartir avec sa question sous le bras.

La privatisation des encaissements au guichet via la Française des Jeux, et son réseau de buralistes, est une infamie, et la privatisation des opérations de trésorerie des régies, via le réseau de la Banque Postale, une humiliation supplémentaire. Elles illustrent parfaitement la volonté du pouvoir en place de marchandiser le service public.

Face à ses différents projets, qui détruisent nos services et menacent nos emplois, nous aurions pu boycotter ce CTL, ce qui vous aurait permis, aux uns et aux autres, de retourner plus rapidement dans vos bureaux pour reprendre votre jeu de massacre. Mais quand on s'apprête à détruire des structures et des métiers plus que centenaires, on peut bien consacrer un après-midi aux représentants d'un personnel avec lequel vous partagez de moins en moins de points communs.

Nous avons donc choisi de siéger et lu avec attention les différents documents que vous nous avez transmis pour la préparation de ce CTL. Nous aurons de nombreuses questions à vous poser sur ce projet qui n'est pas prêt, à un peu plus d'un mois de son entrée en vigueur. Beaucoup de zones d'ombre demeurent et les agents s'inquiètent de ne pas avoir de réponse à leurs questions.

Il y a toutefois un document que vous n'avez pas jugé bon de nous transmettre et que nous nous sommes procuré par nos propres moyens. Ce document, ou plutôt, ce torchon, a été baptisé par ses concepteurs "livret manager". Il s'agit d'un document de 21 pages élaboré par deux sociétés de conseil en entreprise, présenté lors de la journée de sensibilisation des cadres de la DGFIP du 18 septembre 2020, qui traite des enjeux et des écueils des transformations induites par le NRP. On y apprend que les agents qui vont subir le NRP pourront être classés en trois groupes : "les

constructifs", qui auront de la reconnaissance, "les hésitants", qu'il faudra faire basculer en faveur de la réforme, et "les opposants", qu'il conviendra de laisser de côté...faute de pouvoir les virer...pour l'instant. En arrivant à la page 8, nous avons dû nous pincer pour être bien certains que nous ne rêvions pas. Sur cette page, figure une drôle de courbe, intitulée "courbe du changement". Il s'agit en fait d'une "courbe du deuil", théorisée à la fin des années 60, par un psychiatre suisse, Elizabeth Kübler-Ross, qui décrit les 5 étapes du deuil, une série d'émotions ressenties par des malades en phase terminale avant leur mort. Bien sûr, dans le monde du conseil aux entreprises, cette courbe est adaptée. C'est d'ailleurs sous une forme adaptée qu'elle a été utilisée à la fin des années 2000 pour faire passer avec brutalité le projet de transformation de France Télécom. Il a fallu attendre 39 victimes, dont 19 suicides, directement liées aux agissements de la Direction de cette entreprise, pour qu'un procès ait lieu en 2019. Nous avons cherché, dans le compte-rendu de la réunion que vous avez tenue le 23 octobre dernier avec les services médico-sociaux, une trace de l'évocation de ce "livret du manager". En vain. Mais peut-être est-ce un oubli.

Enfin, Monsieur le Président, au-delà du contenu hostile de cette "réforme", dont FORCE OUVRIERE exige plus que jamais le retrait, nous considérons comme proprement ahurissant l'entêtement de l'administration à vouloir en maintenir la mise en place, à marche forcée, en dépit de la crise sanitaire qui frappe nos services, comme le pays tout entier. Nous avons lu, comme vous, la note du Directeur Général du 7 octobre 2020, qui intime l'ordre aux Directeurs locaux de procéder à la mise en place du NRP selon le calendrier initial. Pour FO DGFIP VIENNE, le contenu de cette note atteint un niveau d'irresponsabilité particulièrement préoccupant. La mise en oeuvre d'un tel chantier nécessiterait, pour les agents des SGC, la tenue de réunions, des déplacements et aménagements de bureaux, des reconstitutions d'équipes et un investissement important de chacun, qui ne cadrent pas avec la distanciation physique, le télétravail et le masquage imposés par les autorités de ce pays dans le cadre de la crise sanitaire. Outre les risques que cette décision fait courir sur la santé des agents, elle est d'une ineptie totale en termes de métier et de cohésion d'équipes. Nous vous demandons par conséquent de ne pas tenir compte de la note du 7 octobre et de ne pas céder à la pression institutionnelle d'un Directeur Général visiblement plus préoccupé par le montant de sa prime de résultat et son évolution de carrière que par le devenir des services et des agents, dont il est censé être le garant. Nous vous demandons, par-dessus tout, de renoncer à la mise en oeuvre du projet baptisé "NRP".

Les élus FO DGFIP VIENNE